



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2022

Le sept juillet deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

**Étaient présents :** Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, M. Mikael MAHAGNE.

**Absents :** M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Guillaume SAINT-MICHEL, M. Patrice LE PADELLEC,

**Procuration :** M. Yvon LE CLAINCHE à M. Philippe ROBINO  
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE  
M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET  
M. Patrice LE PADELLEC à M. Laurent HAMON

**Secrétaire de séance :** M. Anthony LUCAS

### **Objet : Décision modificative n° 1 – budget principal.**

Madame le Maire fait savoir à l'assemblée que lors du vote du budget primitif, certains comptes ont été insuffisamment approvisionnés : il invite donc le Conseil Municipal à procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement					
Dépenses réelles			Recettes réelles		
Imp./fonct.	Libellés	Montant	Imp./fonct.	Libellés	montant
<b>Chap -66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>7 000</b>			
66111/01	Intérêts des emprunt et dettes	7 000			
<b>Chap -023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>-7 000</b>			
023	Virement à la section d'investissement	-7 000			
	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>		<b>TOTAL</b>	

Investissement					
<i>Imp./fonct.</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>	<i>Imp./fonct.</i>	<i>Libellés</i>	<i>montant</i>
<b>Chap -16</b>	<b>Emprunt et dettes</b>	<b>50 000</b>	<b>Chap -16</b>	<b>Emprunt et dettes</b>	<b>57 000</b>
1641/01	Emprunt en euros	50 000	1641/01	Emprunt en euros	57 000
			<b>Chap -021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemnt</b>	<b>-7 000</b>
			021	Virement de la section de fonctionnemnt	-7 000
<b>TOTAL</b>		<b>50 000€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>50 000 €</b>

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

**Approuve** la décision modificative n° 1 du budget principal 2022.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

Le Maire,



Pascale GILLET